

# Et les salariés bordel !

Le groupe Publicis tient aujourd'hui son assemblée générale. Si les résultats du groupe sont excellents et les opérations financières nombreuses, aucune résolution n'a été soumise aux actionnaires pour encadrer les rémunérations des dirigeants ou remercier les salariés qui sont les premiers acteurs de la croissance du groupe. Le récent scandale du bonus « exceptionnel » de 16 millions d'euros de Maurice Lévy aurait mérité un certain volontarisme dans ce domaine !

Pourtant, quand il s'agit de parler de la responsabilité sociale de l'entreprise, M. Lévy n'hésite pas à affirmer : *« Publicis Groupe a toujours porté une attention particulière à la gouvernance et à l'éthique, qui sont des dimensions essentielles d'une activité qui vise à défendre et illustrer la réputation des produits et des marques, et à créer un lien avec les consommateurs, qui doit reposer sur les notions de confiance et de respect. Or, que serait la réputation sans une attention de tous les instants à la déontologie et à l'éthique au service des clients comme des consommateurs. La responsabilité sociale et environnementale ajoute à ces dimensions celle de l'attention portée aux collaborateurs, dont le talent est le moteur de la création publicitaire. ... »* (source, page web du groupe : <http://www.publicisgroupe.com/#/fr/responsibility>)

On peut tous apprécier aujourd'hui l'écart entre les discours et les actes... Maurice, de nombreux salariés du groupe sans compter de nombreux responsables politiques ou associatifs sont consternés, voire choqués par de telles rémunérations !

Pour rappel, les salariés du groupe n'ont pas bénéficié d'augmentation collective depuis plus de cinq ans. Pour rappel également, le récent accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de ce groupe ne corrige pas la première des inégalités, insupportable dans un groupe dont le Conseil de surveillance est présidé par Elisabeth Badinter : l'inégalité salariale qui est de plus de 20% entre les femmes et les hommes.

## **Notre syndicat, déterminé à combattre les injustices sociales dans le 3<sup>e</sup> groupe de communication mondial, réaffirme qu'il est urgent :**

- d'encadrer les rémunérations des dirigeants en se dotant d'une charte éthique qui soit contraignante ;
- de mettre en place, dans le groupe Publicis, une autre répartition des richesses qui soit davantage orientée vers les efforts fournis par l'ensemble des salariés ;
- de mettre fin aux inégalités sociales et salariales entre les femmes et les hommes dans le groupe ;
- d'ouvrir une négociation sur les salaires visant à compenser la perte du pouvoir d'achat que subissent les salariés ;
- d'ouvrir une négociation sur les évolutions sectorielles (le numérique par exemple) permettant d'anticiper les restructurations, la délocalisation d'activités et permettant aux partenaires sociaux d'avoir leur mot à dire sur la stratégie du groupe (négociation GPEC).

Paris, le 29 mai 2012